

À la Une

ACCeS : alléger les contraintes et engager une « réforme de la modernité » du soutien au documentaire

Audiovisuel - Institutionnel

Denis Olivennes (Lagardère Active) : la réforme audiovisuelle doit réinventer l'exception culturelle
France 4 : les enfants seraient la « victime de choix » d'une mise en cause de la chaîne TNT (SPFA)

Audiovisuel - Industrie des programmes

Arte / Unité de Production : tournage de la série « Mytho » avec Marina Hands et Mathieu Demy
France 3 / Mon Voisin Productions : tournage de « Meurtres à Brides-les-Bains »

Audiovisuel - Entreprises et marchés

20th Century Fox : Comcast prépare une contre-offre à la proposition de Disney

Audiovisuel - Univers de complément

France 24 : cinq nouveaux accords de distribution au Vietnam

Audiovisuel - OTT

Canal+ : lancement à la rentrée d'une offre OTT à 9,95 € par mois pour les moins de 26 ans

Audiovisuel - Droits sportifs

Fox Sports Latin America : renouvellement des droits des coupes d'Europe de football
YouTube : le championnat de football brésilien en direct et gratuitement sur la plateforme

Audiovisuel - International

Suède / MTG : prise de contrôle à 100 % du MCN Zoomin.TV
Viacom : CBS lance une nouvelle salve contre Shari Redstone pour empêcher la fusion

Audiovisuel - Radio

RFI : envoyé spécial permanent à Pékin

Audiovisuel - Technologies

SFR / Huawei : expérimentation grandeur nature en France de connexion 5G
SES : diffusion de sa première démonstration de télévision 8K les 23 et 24 mai

Audiovisuel - Nominations et mouvements

Irep : directrice déléguée

Audiovisuel - Programmes

Melody : Michel Drucker, invité de marque cet été

Cinéma - Box-office France

Box-office France, semaine : « Deadpool 2 » en tête avec 1,19 million d'entrées pour ses débuts

Cinéma - Industrie des programmes

Jean Dujardin : l'acteur fera une apparition dans la suite des « Petits Mouchoirs »
Warner Bros./Imagine Entertainment/Animal Logic : accord de 5 ans pour produire des films familiaux

Netflix / Skydance : commande du film d'action « Six Underground », de Michael Bay, avec Ryan Reynolds

Cinéma - Distribution

Gaumont : « Capharnaüm », prix du jury du Festival de Cannes, programmé au 3 octobre
UGC Distribution : « Les Frères Sisters » de Jacques Audiard programmé au 19 septembre
Afcae : quatre films cannois soutenus par le groupe Actions promotion, deux films signalés

Cinéma - Distinctions

Festival de Karlovy Vary : un Globe de cristal pour le réalisateur Barry Levinson (« Rain Man »)

Au fil des tweets

La Revue de Presse

A l'agenda

Demain c'est vendredi. Et le vendredi, outre la fin de la semaine, c'est le **jour de parution de Satellifax Magazine**, notre supplément hebdo inclus dans votre abonnement : ne le manquez pas !

Par ailleurs avez-vous **mis à jour l'application iOS Satellifax** ? Avez-vous bien la **version 3.1** avec toutes ses nouvelles fonctionnalités ?

À la Une

ACCeS : alléger les contraintes et engager une « réforme de la modernité » du soutien au documentaire

Les chaînes thématiques veulent continuer à investir dans le documentaire mais doivent avoir les moyens de le faire, ont affirmé plusieurs représentants de l'ACCeS à l'occasion d'un point presse, mercredi 23 mai. Si l'association appelle toujours à une **évolution de la loi de 1986** sur la communication audiovisuelle, elle plaide aussi pour une « **réforme de la modernité** » en ce qui concerne les **règles de soutien du CNC**. « Pendant des années, les chaînes thématiques ont maintenu un investissement fort dans la production audiovisuelle alors même que la situation économique était compliquée. [...] Si les pouvoirs publics ne font rien pour **enlever un ou deux boulets**

parmi les dix que nous avons aux pieds, les investissements dans la production vont en pâtir, même si c'est la dernière chose à laquelle nous voulons tous arriver », a souligné **Muriel Guidoni-Deregnacourt**, déléguée générale de l'ACCeS.

Les investissements des chaînes thématiques dans la production audiovisuelle ont atteint **38,4 millions d'euros en 2017**, contre 45,1 M€ en 2016, soit une **baisse de 15 % en un an**. « Nous sommes **extrêmement préoccupés** par ces évolutions. **Nous ne souhaitons pas nous retrouver** ■ ■ ■

Satellifax Magazine

Entretiens et décryptages

A lire dans le cadre de votre
abonnement à Satellifax.

INTERVIEW

Philippe de Bourbon :
Echo Studio passe à la vitesse supérieure



■ ■ ■ **dans le même cas l'an prochain.** La nécessité d'**alléger le cadre réglementaire** est aujourd'hui **une urgence absolue** », a-t-elle poursuivi, dans la lignée des positions défendues il y a quelques semaines devant la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique de l'Assemblée nationale (notre édition du 12 avril). Le **documentaire** est le genre dans lequel ces chaînes ont le plus investi, à hauteur de **17,1 M€**, loin devant la fiction (7,6 M€).

La chaîne **KTO**, qui investissait chaque année dans **40 documentaires de 52'**, a été obligée de réduire sa contribution à **30 œuvres** pour la saison 2017-2018. « Nous espérons pouvoir **maintenir ce niveau en 2018-2019**, mais nous avons déjà des **inquiétudes**. Certains petits producteurs envisagent de renoncer à accompagner les réalisateurs avec lesquels ils ont pourtant l'habitude de travailler », a détaillé **Olivier Braillon**, directeur délégué aux programmes de KTO.

S'adresser au public de demain

L'ACCeS se montre aussi très volontaire sur l'évolution des règles du **soutien au documentaire**, qui fait l'objet d'un dialogue permanent avec le **CNC**. « Avec le troisième temps de la réforme, lié à l'arrêt du Conseil d'Etat sur la plainte du Satev, soit on considère que l'on est allés trop loin, soit pas assez loin », a fait valoir **Christine Cauquelin**, directrice des chaînes thématiques Découverte du groupe Canal+. « Il faut désormais passer à une **réforme de la modernité pour savoir ce que l'on fait pour le public le plus jeune**, qui ne consomme pas nos documentaires mais s'intéresse à des **écritures différentes**, qui ne sont

actuellement pas soutenues par le CNC. **Va-t-on enfin aider ceux qui parlent au public de demain ?** », a-t-elle interrogé. Elle note aussi que la politique du CNC envers les **séries documentaires** n'est « **pas très encourageante** ». « Pourtant, c'est ce que les diffuseurs attendent à l'international et ce qui permet d'**exporter un soft power français** », a-t-elle observé.

Plusieurs chaînes ont aussi fait les frais des **règles de soutien « fluctuantes » et « décalées dans le temps »** appliquées par le CNC, ce qu'avait dénoncé quelques jours plus tôt **Emmanuel Priou**, producteur chez **Bonne Pioche** et président du SPI, lors d'un point presse à France 5 (notre édition du 18 mai). La série documentaire **Alerte enlèvement**, produite par **Step by Step** pour les chaînes Planète+ a **perdu 132 000 €** en raison de la décision du CNC de ne pas soutenir la série, a indiqué Christine Cauquelin. Le manque à gagner monte à **148 000 €** pour la série **2-3 jours en ville** (8 x 52', **FCA Production**), produite en 4K pour Voyage, qui avait eu le soutien automatique avant de recevoir un avis défavorable sur le soutien sélectif. « **La série était déjà produite** quand on a eu la décision du CNC. **Si on avait été prévenu avant, on aurait pris nos dispositions** », a souligné **Marika Puiseux**, directrice des programmes des chaînes Fox. Voyage était aussi impliquée en deuxième diffuseur sur **Vous êtes super !**, produit par Bonne Pioche pour France 5 : après un premier épisode qui a passé le cap de l'automatique sans remarque particulière du CNC, le deuxième a perdu le qualificatif de documentaire (donc l'accès au fonds de soutien) à la suite d'un avis de la commission sélective qui avait été, cette fois, saisie par le Centre.

Audiovisuel - Institutionnel

Denis Olivennes (Lagardère Active) : la réforme audiovisuelle doit réinventer l'exception culturelle

« Votre mission, c'est de **réinventer l'exception culturelle** par temps de disette budgétaire, face à l'**impérialisme digital américain** », a lancé **Denis Olivennes**, président de Lagardère Active, mercredi 23 mai, aux députés de la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique de l'Assemblée nationale, qui l'auditionnait. « **J'attends beaucoup de vos travaux** », a-t-il ajouté.

« On avait construit un édifice remarquable autour de l'exception culturelle, dont les **objectifs** étaient d'une part, de **soutenir la création** tout en respectant le libre marché, d'autre part de **garantir la diversité** des productions sur notre propre

marché », a expliqué le patron de Lagardère Active. Pour le réinventer, à la tête d'un groupe présent dans la presse, la radio, la télévision et le numérique, Denis Olivennes a expliqué aux députés qu'il y avait des leçons à tirer de l'expérience de la presse, aux avant-postes de la révolution des médias confrontés aux Gafa, à la baisse de ses recettes publicitaires et de diffusion.

Protéger la diversité mais pas au détriment de l'efficacité économique

La **priorité** de la réforme audiovisuelle doit être de **simplifier les règles**, de « réduire la **sophistication d'une réglementation** » faite pour protéger la diversité, au ■ ■ ■

Satellifax Magazine

Entretiens et décryptages

A lire dans le cadre de votre
abonnement à Satellifax.

REPORTAGE

Cannes 2018

Instantanés de « notre » Festival

